

la fondation d'une chaire slave sur le sol italien « afin que l'Italie apprenne à mieux connaître ses voisins d'au-delà de l'Isonzo et de l'Adriatique ». G. De Rubertis, dans son étude sur Pozza, a noté que la même proposition fut faite par un député du Parlement cisalpin et appuyée par le poète Prati. Effort inutile ! L'auteur de ces pages reprit le projet en 1896 et en 1899, dans un mémoire (rapport) adressé à feu M. Bacelli transmis par feu le député Macola ; mais l'Italie ne voulut pas comprendre ce que la France avait compris depuis 1830. ¹

Voilà, dans ses grands traits — autant que me l'ont permis le caractère de ce travail et les sources dont, par suite de l'isolement de nos pays, je pouvais disposer — la contribu-

La Favilla (L'Étincelle) dirigée par Francesco Dall' Ongaro. En 1842, ils y publièrent six articles, intitulés : I. *L'histoire des Slaves* ; II. *Alphabet des Slaves* ; III. *Histoire et Poésie* ; IV. *Un chant populaire de la Serbie* ; V. *Chants populaires* ; VI. *Le manuscrit Kraljodvorski*. — En 1843 : *Proverbes populaires, ethnographie, statistique de la population slave en 1843*. — A propos du célèbre journal, consulter Angelo Vivante : *L'Irrédentisme Adriatique*, Florence 1912.

¹ En 1848, Tommaseo, ministre de l'Instruction Publique de la république de Venise, décréta l'érection à Venise d'une chaire de langue serbe, la jugeant nécessaire à l'Italie. Le titulaire choisi par lui était Vincenzo Marinelli. Avec ironie, il dira plus tard : « Les langues slaves, qui ont des professeurs en Allemagne et en France, n'en auront pas en Italie d'ici à plusieurs siècles. »